

Disponibilité | Réactivité | Pertinence

Quels avantages

pour le médecin prescripteur
et son patient ?



Coordination des soins
Ville/Hôpital et **astreinte
médico-soignante**
assurée 24h/24, 7j/7.



**100% des soins sont
pris en charge** par
l'assurance maladie et la
complémentaire santé.



L'HAD a la possibilité
de **dispenser des
médicaments de la
réserve hospitalière.**



**Accompagnement global
et évolutif** adapté aux
besoins du patient et des
aidants.



**Appui aux intervenants
du domicile** : formation
aux actes techniques,
fiches pratiques...

Pour l'admission
d'un patient
contactez-nous au



04 72 27 23 60

Découvrez les autres activités
du groupe Soins et Santé

Equipe Mobile

SSIAD Renforcé

Garde Itinérante de Nuit

Equipe Alzheimer à Domicile

IDE de nuit en EHPAD

Soins de support

Résidence autonomie

Prestations médico-techniques

Aide à Domicile

soinsetsante.org



SOINS ET SANTÉ

PRESCRIPTION DE DEMAIN

Et si c'était pour de
**l'Hospitalisation
à Domicile ?**



04 72 27 23 60

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**Haute
Qualité
des soins**

Établissement
certifié avec mention

soinsetsante.org

Prescription, mise en place et suivi d'une *Hospitalisation À Domicile*

L'HAD Soins et Santé coordonne, en lien avec le médecin traitant, au domicile du patient, des soins médicaux et paramédicaux continus et complexes. **L'HAD est un établissement de santé soumis aux mêmes obligations que les établissements hospitaliers avec hébergement.**

1 La demande

Uniquement sur prescription médicale. En tant que médecin traitant ou prescripteur vous restez le référent du patient durant son hospitalisation à domicile.

Le médecin prescripteur reste le référent de la prise en charge. Vous gardez ainsi un lien avec votre patient et participez aux échanges et décisions collégiales tout en bénéficiant de l'appui d'une équipe pluridisciplinaire.

L'HAD permet à mon patient d'éviter ou de raccourcir ses temps d'hospitalisation avec hébergement.

Aide sociale, soutien psychologique, accompagnement nutritionnel, rééducation des troubles moteurs et psychomoteurs, soins de socio-esthétique, **Soins et Santé propose des soins de support pour le patient et son aidant.**

2 Etude de faisabilité

L'HAD, en lien avec vous et les intervenants libéraux, évalue la faisabilité du retour ou maintien à domicile (état de santé, environnement et entourage).

3 Projet thérapeutique

Réalisation par les équipes d'HAD, avec votre accord et celui du patient et son entourage.



4 Entrée en HAD

Livraison du matériel et des dispositifs médicaux nécessaires aux soins.



5 Visite de coordination

Informations sur le déroulement de la prise en charge et évaluation du matériel mis à disposition par un infirmier libéral ou de coordination.



6 Les soins

Coordination, réalisation et traçabilité des soins par l'HAD en lien avec vous et les libéraux. Livraison hebdomadaire et/ou en urgence des médicaments et consommables nécessaires aux soins.

L'HAD POUR QUELS SOINS ?

Je contacte l'HAD pour des prises en charge ponctuelles, transitoires ou continues :

Plaies complexes (escarres, ulcères...), soins palliatifs, traitements intraveineux (antibiothérapie, antiviral, réserve hospitalière), prise en charge de la douleur, chimiothérapie et surveillance post-chimiothérapie, surveillance radiothérapie, assistance respiratoire, nutrition entérale et parentérale, nursing lourd (>2h/j), sortie précoce de chirurgie, transfusion, immunothérapie, rééducation orthopédique et/ou neurologique.

7 Réévaluation

Ajustement du projet thérapeutique discuté collégialement tout au long de la prise en charge.